

Guide pratique du professionnel organisateur

Visio sécurisée Prédice





Une question ? Une difficulté ?

- Contacter le support utilisateur :
 - Par internet : <u>http://support.esante-hdf.fr</u>
 - ➔ Par téléphone : 03 22 80 31 70 (lundi au vendredi de 8h à 20h / samedi de 8h à 12h)



Fiche 1 – Présentation du service de visio sécurisée Prédice

Compte-tenu du contexte lié au Covid-19, l'ARS, en collaboration avec le Collectif SI MS et le GIP Sant& Numérique, met à disposition des professionnels des établissements et services médico-sociaux, le service régional de visio sécurisée **Prédice**.

Dans quels cas utiliser ce service ?



Les professionnels organisateurs pourront ainsi assurer à distance et de manière sécurisée une continuité d'accompagnement des usagers-résidents pendant la période de confinement et se coordonner avec d'autres professionnels (dits professionnels participants).

Il est à noter que :

- Ce service ne permet pas encore une communication à plus de deux interlocuteurs, l'échange de documents ou encore la programmation de rendez-vous. L'invitation qui sera envoyée par le professionnel organisateur à l'usager/au professionnel participant sera donc une invitation instantanée (l'échange démarre donc dès l'invitation envoyée).
- En complément de ce service de visio sécurisée, les médecins peuvent utiliser le service de téléconsultation Prédice (entre un médecin et un patient et respectant l'Avenant 6).

A qui est destiné le service de visio sécurisée Prédice ?

Pour utiliser le service de visio sécurisée, les professionnels organisateurs sont nécessairement détenteur d'un numéro RPPS ou ADELI au moment de la demande d'enregistrement et feront usage de ce service dans le cadre d'une activité en établissement et/ou service médico-sociaux.

Quels sont les prérequis pour accéder au service depuis votre ordinateur ?

- ➔ Prérequis sur le matériel :
 - Un ordinateur
 - → Un dispositif audio (casque avec micro dans l'idéal) et vidéo (webcam)
 - ➔ Une connexion internet haut débit
- Prérequis sur le système d'exploitation :
 - → Windows 10 et plus
 - → OS X 10.13 et plus
- ➔ Prérequis sur les navigateurs internet :
 - → Chrome : compatible avec la version 80 minimum
 - → Safari : compatible avec la version 11 minimum (version 12 recommandée)
 - → Firefox : compatible avec la version 68 minimum
 - → Edge : non compatible
 - ➔ Firefox : non compatible



A date, pour les professionnels organisateurs, **la** visio sécurisée n'est pas disponible en mobilité

(sur smartphone).





Fiche 2 – Connexion du professionnel organisateur au bouquet de services Prédice

Votre identifiant et votre mot de passe vous ont été adressés par mail (à l'adresse communiquée lors de votre demande d'inscription).

- → Dans votre navigateur, saisissez l'adresse <u>https://predice.fr</u>.
- ➔ Connectez-vous selon la modalité souhaitée.

Connexion par authentification forte

- Cliquez sur « Authentification forte ».
- → Saisissez votre identifiant et votre mot de passe.
- Choisissez si vous souhaitez recevoir votre code d'accès à usage unique soit par SMS, soit par mail puis cliquez sur « Recevoir mon code ».
- Renseignez le code d'accès à usage unique reçu par mail ou SMS selon la modalité choisie précédemment.



Connexion par carte CPS

- → Cliquez sur « Lecteur CPS ».
- Sélectionnez le certificat puis cliquez sur « Ok ».
- Saisissez le code PIN de votre carte puis cliquez sur « Validez ».
- → Cliquez sur « Connexion ».





- Une fois connecté(e), choisissez le service auquel vous souhaitez accéder.
 - Pour accéder à la visio sécurisée, cliquez sur « Service de télémédecine 3 ».







Pour en savoir plus, regardez la vidéo illustrant les modalités de connexion à Prédice en flashant le QR code avec votre smartphone ou en cliquant sur celui-ci.





Fiche 3 – Utilisation du service de visio sécurisée par le professionnel organisateur <u>(depuis son ordinateur)</u>

Etape 1 – Envoyer un lien de connexion instantané à l'usager ou à un professionnel participant



L'usager ou le professionnel participant doit disposer d'un smartphone.

- Renseignez le numéro de portable de l'usager ou du professionnel participant.
- → Lancez l'invitation en cliquant sur « Lancer l'invitation et entrer en salle ».
- Un SMS est alors envoyé à l'usager/au professionnel participant l'invitant à se connecter à la visio instantanée.



Etape 2 - Entrer en visio sécurisée

Une fois l'invitation instantanée envoyée, vous entrez directement en visio et l'échange peut alors démarrer.

- Autorisez le service à accéder à votre caméra et à votre micro.
- Si votre écran reste noir, utilisez le bouton
 pour activer ou changer votre caméra.



<u>Etape 3</u> – Echanger avec l'usager ou le professionnel participant

- Si vous ne l'entendez pas ou qu'il ne vous entend pas, utilisez le bouton . pour activer ou changer votre micro.
- Si besoin, vous pouvez prendre une photo en utilisant le bouton



Etape 4 - Quitter la visio sécurisée

→ Pour quitter la visio, utilisez le bouton →





Pour en savoir plus, regardez **la vidéo d'utilisation du service** en flashant le QR code avec votre smartphone ou en cliquant sur celui-ci.







Fiche 4 – Bonnes pratiques à appliquer avec les usagers/les professionnels participants

Le patient ou le professionnel participant utilisera son smartphone pour participer à la visio sécurisée.



NI SULL

14:33 🔤

111

 \bigcirc

Orange F 14:34 🖼 🛄 …

N. Call

a

(5

(5

En amont de la visio sécurisée

- → Expliquer à l'usager/au professionnel participant qu'il va recevoir un SMS avec le lien de connexion instantané.
- Précisez-lui qu'il doit autoriser le service à accéder à sa caméra et à son micro.

- a www.predice.fr a www.predice.fr Echanger avec l'usager ou le professionnel participant → Pour vous voir en plus grand, proposez-lui d'agrandir votre vidéo en cliquant dessus. → Si vous ne voyez pas l'usager/le professionnel participant, demandez-lui de modifier l'orientation de sa caméra en cliquant sur le bouton 👩 ➔ Si vous ne l'entendez pas, demandez-lui de vérifier que
 - son micro est bien activé en cliquant sur le bouton









Pour en savoir plus, regardez la vidéo d'utilisation du service en flashant le QR code avec votre smartphone ou en cliquant sur celui-ci.

